



Procès-verbal C.A. du Comité Auvergne de Scrabble

Dimanche 31 janvier 2016 à 10 heures à Chamalières

Sont présents :

Clubs : Aurillac, Ceyrat, Chamalières, Chatel, Cournon, Creuzier, Cusset, Dore l'Église, Issoire, Vichy Académie, Vichy Esplanade.

Bureau : J. Vebr, J-F Castanier, C. Haniez, A-M Mazoyer, F. Troubat.

Excusés : Dompierre, Langeac, Montluçon, Neuvic, St Amant, St Chély, St Flour, Ydes, Yzeure.

Absents : Bort les Orgues, Chaudes-Aigues, Pierrefort.

Ordre du jour :

- 1) - mot d'accueil : Josef
- 2) - point sur les licences : Jean-François
- 3) - point sur la trésorerie : Anne-Marie
- 4) - point sur les manifestations réalisées : Frédéric
- 5) - rappel sur l'arbitrage : Catherine
- 6) - point sur les jeunes et scolaires : Lionel
- 7) - point sur les séjours : Anne-Marie
- 8) - questions diverses
- 9) - calendrier 2016
- 10) - prochain CA
- 11) - préparation AG

1) Mot d'accueil :

Josef Vebr présente ses vœux (il n'est pas trop tard !) et remercie les participants, Présidents de Club ou leur représentant, d'être présents pour ce 1^{er} C.A. de la saison 2015-2016.

Il remercie la précédente équipe qui a œuvré jusqu'en octobre dernier, et qui a transmis les documents et informations nécessaires à la gestion des affaires en cours et la poursuite de l'activité du Comité.

Il propose de faire le point sur la situation du Comité et ses activités.

2) Point sur les licences :

Jean-François présente le tableau des licences pour cette saison, faisant apparaître un effectif de 493 adhérents.

Une discussion s'engage sur la fiabilité des données du site de la fédé : des joueurs qui n'ont pas renouvelé leur licence depuis plusieurs années, voire même décédés, y figurent toujours, le décompte exact des effectifs est important pour déterminer certains quotas.

Cédric Guiraud souhaiterait que la fédé prévoie la possibilité pour chaque Club de procéder aux modifications nécessaires à la mise à jour de ses membres (nouvelles inscriptions, radiations, modifications ...)

Une majorité des participants estime qu'il est préférable que toutes ces données soient centralisées par le Comité pour effectuer la mise à jour à la Fédé.

Jean-François propose de faire le tri et de transmettre ses résultats aux Clubs pour mise à jour. Proposition acceptée.

A l'issue, les infos seront transmises à Frédéric pour mise à jour du site du Comité.

Concernant le règlement des licences :

Des anomalies ou retards de paiement sont évoqués (Cournon, Bort les Orgues, Vichy académie).

Il est rappelé que les licences (listes et chèques) doivent être transmises en début de saison. La totalité des renouvellements des licences d'une saison doit être réglée au 31 décembre. A défaut, les joueurs sont supprimés des Clubs par la fédé.

Pour les licences prises en cours d'année, les paiements correspondants sont enregistrés au fil de l'eau.

Josef Vebr insiste sur la nécessité de respecter les procédures et dates imposées.

3) - point sur la trésorerie : Anne-Marie

Anne-Marie informe l'assemblée que le nouveau compte du Comité est ouvert, au Crédit Mutuel.

La fédé a reversé la quote part issue des licences pour un montant de 3 800€, 8 868 € sont portés au Livret et 1 968€ sur le compte courant.

Michelle Cohard demande si les démarches ont été effectuées à la Préfecture pour déclarer le changement de Bureau.

Josef Vebr précise que, compte tenu des modalités de désignation du bureau « provisoire » (vote par correspondance), la Préfecture n'a pas accepté d'enregistrer ce changement, et réclame un PV d'Assemblée générale en bonne et due forme, ce que nous n'avons pas.

Christian Thouret attire l'attention des participants sur les risques juridiques liés à cette situation, sur la responsabilité de l'Association. Il suggère de prendre un rendez-vous avec un Conseiller à la Préfecture, voire même un avocat spécialisé dans le Droit des Associations.

Décision : une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée pour entériner le changement de bureau et la désignation des nouveaux membres.

Cette AGE se tiendra le 28 février 2016 à midi, à l'issue de la 1^{ère} partie du Championnat régional qui se déroulera à Chatel.

Une convocation sera adressée dans les meilleurs délais (par mail de JV) aux Présidents de Clubs.

Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint (2/3 des membres), une nouvelle AGE sera organisée lors des interclubs, le dimanche 20 mars à Chamalières (pas de quorum requis).

4) point sur les manifestations réalisées : Frédéric

Frédéric demande que, à l'issue des épreuves qu'ils organisent, les Clubs envoient leurs résultats **sous format Excel**, plus pratique et donc plus rapide pour intégrer sur le site.

Il signale que la Fédé lui a demandé de reprendre la totalité des épreuves qui ont été disputées depuis le début de la saison, pour ajustement des comptes avec les règlements qu'elle a reçus, et pour lesquels elle a relevé des écarts.

Ces écarts sont dus aux modalités de gestion provisoire des comptes qui ont été mises en place dans l'attente de l'ouverture du compte bancaire, et pour les mêmes épreuves certains Clubs ont réglé leur redevance à la Fédé et d'autres pas.

Toutes ces situations vont être examinées et rétablies par Anne-Marie dans les meilleurs délais.

Prochaines manifestations :

Championnat régional le dimanche 28 février à Chatel : Catherine demande à recevoir dès à présent les inscriptions, joueurs, arbitres et ramasseurs (Frédéric prévoira l'accès sur le site du Comité), pour évaluer au plus vite les besoins en arbitrage. Il faudra contacter des arbitres extérieurs, sachant que cette journée est la dernière du Festival de Cannes et qu'il y aura des absences.

Interclubs le dimanche 20 mars à Chamalières : Cédric demande si l'organisation (matérielle, technique, informatique ...) sera à la charge unique de Chamalières, ou si, comme les années précédentes, d'autres clubs apporteront leur aide, notamment Cournon. Aucune réponse positive n'étant apportée, Chamalières se débrouillera seul.

5) rappel sur l'arbitrage : Catherine

Catherine rappelle que des changements sont intervenus dans le règlement d'arbitrage à compter du 1^{er} janvier 2016, et qu'il est important de les respecter et les appliquer au mieux, dans un souci d'équité de traitement de tous les joueurs qui disputent les mêmes épreuves sur l'ensemble du territoire.

Elle propose de rendre visite aux Clubs lorsqu'ils jouent des parties de Simultanés Permanents, pour les accompagner dans l'arbitrage et s'assurer de leurs bonnes pratiques. Elle prendra contact avec les Présidents au vu du calendrier.

Elle précise qu'elle reste disponible pour toute demande d'intervention, formation, explication etc.

6) point sur les jeunes et scolaires : Lionel

Lionel évoque le prochain Championnat de France Jeunes et Scolaires, qui aura lieu en Franche Comté (près de Belfort) du 15 au 18 avril 2016.

Les participants potentiels pour l'Auvergne seraient de 2 Juniors, 2 Cadets, 1 Benjamin et 1 Poussin.

Les modalités d'accompagnement et de transport ne sont pas encore arrêtées.

7) point sur les séjours : Anne-Marie

St Sauves : semaine du 12 au 19 mars avec VTF

Le nombre d'inscrits a dépassé les prévisions puisque sur un engagement prévisionnel initial de 30 personnes, 42 participants sont inscrits, dont 40 joueurs.

Le Comité a besoin de 4 arbitres, et n'a qu'un volontaire. L'appel fait aux Clubs et renouvelé auprès des participants n'a pas donné de résultat.

Murol : semaine du 19 au 26 juin :

Sur un engagement prévisionnel de 40 joueurs, le Comité a enregistré à ce jour 22 inscriptions, et 3 arbitres volontaires.

8) questions diverses

Michelle Cohard rappelle qu'elle organise un tournoi en paires le 6 février au profit des Restos du Cœur, et demande si, comme les années précédentes, le Comité renonce à percevoir sa redevance.

Réponse positive.

Elle demande également quelles sont les subventions qui seront allouées aux qualifiés des différentes épreuves nationales pour cette saison.

La question ne lui ayant pas été posée au préalable, le Bureau n'a pas pris connaissance des pratiques antérieures et ne peut pas répondre dans l'immédiat.

9) calendrier 2016 : RAS

10) prochain CA :

Le prochain CA aura lieu en marge du tournoi de Chamalières, le samedi matin 18 juin à 10 heures.

11) - préparation AG

Il faudra prévoir une date pour l'AG, avec élection d'un nouveau Bureau dans les conditions règlementaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Catherine Haniez, Secrétaire.